



République du Tchad



Tchad

**ATELIER SUR LES SOLUTIONS
DURABLES POUR LES
PERSONNES DEPLACEES
INTERNES AU TCHAD**

8 - 10 DECEMBRE 2011 - GOZ BEIDA

RAPPORT

RESUME EXECUTIF

L'atelier d'élaboration d'un plan de travail sur l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes a été organisé du 08 au 10 décembre 2011 à Goz Beida. Placé sous la présidence du Gouverneur de la Région de Sila, cet atelier organisé par le PNUD en collaboration avec le HCR, OCHA, les autorités régionales de Sila ainsi que la CONSAHDIS, le Ministère de l'Economie et du Plan à travers sa Délégation Régionale du Ouaddaï et la CNARR s'inscrit dans la suite logique de celui tenu au niveau national à N'Djamena du 16 au 18 mars 2010. Rappelons que l'une des recommandations qui en était issue concernait l'organisation d'ateliers similaires au niveau régional notamment à Goz Beida pour rapprocher le lieu du débat des bénéficiaires et des acteurs de terrain.

Les résultats qui en étaient attendus étaient que les participants :

- (1) aient maîtrisé les concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées au niveau communautaire
- (2) soient informés sur la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique
- (3) aient établi la liste des besoins prioritaires, actualisé l'inventaire des actions en cours et des besoins non couverts et
- (4) adoptent un plan de travail conjoint pour la mise en œuvre effective des solutions durables pour les personnes déplacées internes dans la région de Sila ;

Les trois jours d'intenses travaux de l'atelier ont regroupé 115 participants dont des représentants des personnes déplacées internes, des retournés, des autorités administratives, traditionnelles et militaires, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, des Agences du système des Nations Unies, des ONG nationales et internationales ainsi que des structures spécialisées de l'Etat impliquées dans la gestion des problématiques liées aux déplacements conjoncturels des populations : CONSANHDIS, CNARR, Ministère de l'Economie et du Plan. Les interventions des Experts ont permis aux participants de mieux cerner entre autres le contenu des concepts de relèvement précoce, solutions durables pour les personnes déplacées, protection dans le cadre des solutions durables ainsi que les rôles des différents intervenants. La liste des actions en cours et besoins prioritaires non couverts a été établie, jetant ainsi les bases de l'élaboration du plan de travail.

La Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique adoptée par les chefs d'Etats à Kampala le 23 octobre 2009 a également été présentée. Ladite Convention contient des dispositions visant à prévenir de nouveaux déplacements, à protéger et à assister les déplacés tout en promouvant l'intégration des solutions durables. Pour ce qui concerne les évolutions au Tchad, il convient de noter que le Tchad l'a ratifiée le 11 juillet 2011 et les instruments de ratification ont été déjà déposés au siège de l'Union Africaine. La convention rentrera en vigueur dès qu'elle sera ratifiée par 15 Etats parties. En attendant, le Tchad a pris des dispositions d'ordre général pour la protection des personnes déplacées internes.

Il est ressorti de l'ensemble des interventions des personnalités présentes que la problématique des personnes déplacées internes et la recherche des solutions durables pour ces personnes méritent une attention toute particulière. En effet, le retour, l'intégration locale et/ou la relocalisation des personnes déplacées renforcent tout processus de paix et contribuent à créer les conditions de stabilité et de sécurité essentielles pour la réalisation des objectifs de développement.

Pour ce qui concerne le Tchad, la recherche de solutions durables doit être intégrée systématiquement dans les projets entrepris dans le cadre du quinquennat du Président de la République orienté prioritairement sur le développement rural. Elle doit également être intégrée dans la mesure du possible dans tous les projets d'assistance des organisations humanitaires et d'acteurs de développement afin de faciliter soit le retour, l'intégration locale ou ailleurs pour environ 126 000 personnes déplacées internes à l'Est du Tchad et leur réintégration socio-économique durable.

Les participants ont formulé les recommandations ci-après :

Au Gouvernement

- Déployer en nombre suffisant des services de sécurité dans les zones de présence des personnes déplacées ;
- Créer des services sociaux de base : établissements scolaires, centres de santé, points d'eau dans les villages de retour ;
- Renforcer les structures judiciaires dans la Région de Sila ;
- Vulgariser la Convention de l'Union Africaine sur la Protection et l'Assistance aux Personnes Déplacées Internes en Afrique et la traduire en arabe ;
- Renforcer les capacités des organisations de retournés pour leur autonomisation ;
- Renforcer les mécanismes de collecte et de diffusion des informations sur les retournés ;
- Organiser une journée de réflexion sur le Djourouf al Ahmar ;

Aux partenaires

- Appuyer les initiatives de retour volontaire des personnes déplacées ;
- Faciliter le déplacement des retournés vers leurs villages avec des kits d'accompagnement conséquents ;

Aux personnes déplacées

- Choisir en toute liberté et conscience leur choix de solutions durables en tenant compte des trois options identifiées

INTRODUCTION

Le PNUD en collaboration avec le HCR, OCHA, les autorités régionales de Sila ainsi que la CONSAHDIS, le Ministère de l'Economie et du Plan à travers sa Délégation Régionale du Ouaddaï et la CNARR ont organisé du 8 au 10 décembre 2011 à Goz Beida, l'atelier d'élaboration d'un plan de travail sur l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes au Tchad. 115 personnes dont des représentants des personnes déplacées internes, des retournés, des autorités administratives, militaires, des chefs traditionnels, des chefs des services déconcentrés de l'Etat, des Agences du système des Nations Unies, des ONG nationales et internationales ainsi que des structures spécialisées de l'Etat impliquées dans la gestion des problématiques liées aux déplacements conjoncturels des populations : CONSANHDIS, CNARR, Ministère de l'Economie et du Plan. L'atelier visait globalement à familiariser les acteurs avec les concepts, outils et engagements du Tchad dans le cadre des activités de transition de l'humanitaire/urgence vers le développement en vue de leur mise en œuvre.

Les objectifs assignés étaient (i) de familiariser les acteurs avec les concepts et les outils sur les solutions durables et faciliter leur mise en œuvre au Tchad; (ii) d'informer les participants sur la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique et les actions y relatives en cours; (iii) d'évaluer les besoins, actions en cours et gaps à combler; (iv) d'élaborer un plan de travail comportant des actions prioritaires concrètes à mener par les intervenants sur le terrain en vue de faciliter les solutions durables pour les communautés affectées par le déplacement.

Un bureau a été mis en place pour la conduite des travaux de l'atelier. Il était composé des personnes suivantes :

1. Modérateur Principal: Georges TAMAGA, Secrétaire Général de la Région ;
2. Modérateur Adjoint: DJAMAL AL-FAROUKH, Chef de Service de Suivi de Programme, CONSAHDIS, Abéché ;
3. Rapporteurs:
BIRWE LAONDIGUI BATIL, Délégué Régional des Droits de l'Homme, Sila ;
ISSEINI ABADAM, Délégué Régional de l'Action Sociale, de la Solidarité Nationale et de la Famille de Sila ;
OUMAR TAHAR, Délégué Régional du Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale de la Région du Ouaddaï ;
NEASNGAR ALEXANDRE, Assistant Principal aux Solutions Durables, HCR Koukou Angarana.

La méthodologie de travail de l'atelier combinait les exposés, les travaux de groupes et les restitutions en plénière suivies de débats. En raison de la qualité des participants, un dispositif de traduction des échanges en arabe a été mis en place aussi bien pour les travaux en plénière que pour les groupes de travail.

L'atelier a été marqué par trois temps forts : l'ouverture, le déroulement des travaux et la clôture.

I. OUVERTURE DE L'ATELIER

L'ouverture de l'atelier a été marquée par les quatre interventions suivantes :

- i. Allocution du Représentant de OCHA (Mr Alfred Gondo, Chef du Sous bureau OCHA Goz Beida) ;
- ii. Allocution du Représentant d'UNHCR (Mr Magatte Guisse, Chef du Sous bureau a.i HCR Goz Beida) ;
- iii. Allocution du Représentant du PNUD (Mr Allassoum Bedoum, Assistant au Représentant Résident, Chef d'Unité Gouvernance) ;
- iv. Discours d'ouverture de l'atelier de Son Excellence le Gouverneur de la Région de Sila.

M. Gondo Alfred Chef du Sous Bureau OCHA de Goz Beida a insisté sur le respect des instruments juridiques nationaux et internationaux afin que dans la pratique des solutions durables les droits des uns et des autres soient respectés. Il a informé de la disponibilité de la Coordination humanitaire à accompagner cette démarche des solutions durables pour les PDI au Tchad.

Mr Magatte Guisse Représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés a mis l'accent sur le fait que le retour volontaire dans le respect de la dignité humaine ainsi que la l'intégration des personnes déplacées sont des étapes importantes dans la réconciliation des communautés et contribuent à créer les conditions de stabilité et de sécurité essentielles à la réalisation des objectifs de développement. Il a insisté sur la nécessité que les personnes déplacées elles mêmes adhèrent au processus des solutions durables afin de faciliter la tâche au Gouvernement et aux humanitaires avant de préciser que le HCR est disposé à accompagner ce processus.

Pour le représentant du PNUD l'organisation de cet atelier est la preuve supplémentaire de la volonté du gouvernement et de ses partenaires de créer des conditions de la consolidation de la paix et ceci pour un développement durable du Tchad en général et de la région Est du Tchad en particulier. Il a ensuite souligné qu'il est important de passer de la phase purement humanitaire à celle des solutions durables pour les personnes déplacées internes.

Selon le Gouverneur de la Région de Sila, représentant le Gouvernement du Tchad qui a ouvert les travaux « la tenue de cet atelier revêt une importance capitale pour le pays en général et pour la région de Sila en particulier. Il intervient à un moment où notre pays rentre dans l'ère du développement rural tel qu'annoncé dans le programme politique de Son Excellence le Président Idriss Deby Itno pour son quinquennat en cours. Il devient alors urgent d'intégrer les solutions durables dans les actions de développement de notre région » avait-il souligné avant de préciser qu'il encourageait les participants à prendre en compte les préoccupations des déplacés afin de les intégrer dans le plan d'action qui découlera de cet atelier.

Il est ressorti de l'ensemble des interventions des personnalités que la problématique des personnes déplacées internes et la recherche des solutions durables pour ces personnes méritent une attention toute particulière. Pour ce qui concerne le Tchad, la recherche de solutions durables mérite d'être davantage intégrée dans la mesure du possible dans tous les projets d'assistance des organisations humanitaires et d'appui au relèvement à l'instar du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Ceci permettra à terme de faciliter une réintégration plurielle pour environ 126 000 personnes déplacées internes que compte le Tchad en cette fin d'année 2011 mais aussi de soutenir toutes les communautés affectées par la crise qui a frappé l'Est du pays. « Etant donné le caractère multidimensionnel des solutions durables, il est indispensable que les différents acteurs partagent la même compréhension des concepts et les défis qui y sont liés ». C'est ce qui justifie l'idée de rapprocher le lieu du débat des personnes les plus concernées afin que les solutions trouvées soient les plus appropriées car émanant de l'expression des besoins réels des bénéficiaires.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de l'atelier ont essentiellement porté sur les exposés et échanges sur les présentations d'une part et les travaux de groupe d'autre part. Ces derniers étaient suivis des discussions en plénière.

II.1. Exposés et échanges sur les présentations

II.1.1. Concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées internes.

(Par Joseph Rostand Olinga Biwole du PRET/PNUD)

Les objectifs spécifiques visés à travers ce thème sont décrits ci-après :

- Définir le concept de relèvement et l'articulation entre l'humanitaire et le développement durable dans un contexte post-conflit
- Définir les concepts et les critères liés aux solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, soit leur retour, leur intégration locale ou leur relocalisation/réinstallation durable dans leur pays.
- Discuter les enjeux des solutions durables pour les PDI ;
- Décrire les principales composantes des solutions durables ;
- Définir une approche commune pour la mise en œuvre des solutions durables.

Il a commencé sa communication par l'explication du schéma illustrant les différentes étapes de la crise au relèvement à la phase de transition avant de s'appesantir sur les définitions des concepts : transition, relèvement, relèvement précoce, réintégration, réinsertion et les solutions durables. Les solutions durables impliquent une approche fondée sur les droits de l'homme au sens large. Ce processus appelle l'intervention de tous les acteurs a t- il conclu.

Après la présentation du thème susmentionné les participants ont posé quelques questions d'éclaircissements sur les différentes étapes de relèvement et les modalités d'identification des candidats volontaires au retour ainsi les difficultés relatives au consensus entre les chefs traditionnels et leur population.

1. Exposé sur la protection dans le cadre des solutions durables

(Par TONY GARCIA du HCR)

L'intervenant s'est appesanti sur la protection dans le cadre des solutions durables. Tout au long de sa communication, il a insisté sur la responsabilité du

Gouvernement à protéger sa population conformément aux normes établies dans la législation nationale et les instruments juridiques internationaux. L'environnement protecteur dans les aspects de la protection physique, sécuritaire, légale et sociale devrait conduire à une pleine jouissance des droits de l'homme. En évoquant les stratégies du HCR pour les personnes déplacées, l'intervenant a rappelé l'engagement du Secrétaire Général de l'ONU et du Président de la République du Tchad qui a rendu possible la protection et l'aide du HCR aux personnes déplacées mais que la recherche des solutions durables incombe en premier lieu aux autorités nationales. Tout en accompagnant les autorités dans la mise en œuvre des solutions durables, le HCR comme les autres acteurs du système des Nations unies continue à assurer le suivi dans les villages de retour malgré les statistiques actuelles qui ne sont pas très consolidées.

2. Exposé sur la Convention de Kampala et les évolutions au Tchad

(Par Mr HALTEBAYE NANADOUMBAYE de la CNARR)

Il a tout d'abord situé le contexte ayant abouti à l'adoption de la convention de KAMPALA par l'union Africaine avant de s'attarder sur les principales causes. Toutes ces exigences ont conduit à la réflexion qui a abouti à l'adoption de la convention de KAMPALA. La Convention rassemble les normes juridiques et de législation de l'UA, y compris l'Acte constitutif de l'UA et la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, en vue de fournir un cadre juridique compréhensif qui adresse les spécificités de déplacement interne en Afrique. La structure et la substance de la dite Convention quant à elles, tirent son essence du droit international humanitaire et des droits de l'homme ainsi que des principes directeurs des Nations Unies relatifs au déplacement des personnes à l'intérieur de leur propre pays. Les principaux objectifs de la Convention sont entre autres :

- (i) fournir un cadre juridique à la protection et à l'assistance des personnes déplacées ;
- (ii) éliminer les causes premières de déplacement interne ;
- (iii) établir des mécanismes de soutien de pairs et de collaboration entre les Etats parties à la Convention en la matière et enfin déterminer les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes.

Les dispositions de la Convention relatives aux solutions durables n'ont pas été perdues de vue. La Convention établit donc les droits des personnes déplacées selon les trois solutions durables, c'est – à – dire le choix entre les trois options, retour à la place d'origine, intégration locale ou réintégration ailleurs dans le pays, de manière volontaire, viable/durable et dans des conditions de sûreté et de dignité. Depuis le 11 juillet 2011, le Tchad a ratifié ladite convention et les instruments de ratification ont été déjà déposés au siège de l'Union Africaine. En revanche la convention de KAMPALA n'est pas entrée en vigueur par défaut de ratification des 15 Etats parties. Toutefois, le Tchad a pris des dispositions d'ordre général dans la protection des personnes déplacées.

Pour une meilleure connaissance de cette Convention, elle doit être traduite en langues locales et vulgarisée à travers des ateliers.

Les débats se sont focalisés sur les conditions d'application de cette convention, la compensation des victimes de la crise, etc.

II.2. Travaux de groupes et plénière

Trois groupes thématiques de travail ont été mis en place sous la direction des chefs de file désignés sur la base des profils:

Groupe 1 : la relocalisation sous la direction de OCHA ;

Groupe 2 : l'intégration locale sous la direction de l'UNHCR ;

Groupe3 : le retour volontaire sous la direction du PNUD.

Chaque groupe devra suivre les termes de référence mis à disposition :

Sur la base des trois présentations en plénière (Exposé sur les concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées ; Exposé sur la protection dans le cadre des solutions durables, Exposé sur la Convention de Kampala et les évolutions au Tchad) mais aussi des connaissances propres des participants de la problématique du déplacement interne à l'Est du Tchad. Les membres des différents groupes (retour, intégration locale et relocalisation) auront à :

- 1- Identifier les besoins prioritaires en vue des solutions durables ;
- 2- Identifier les actions menées par les intervenants sur le terrain ;
- 3- Identifier les actions prioritaires à mener pour combler les gaps.

Le travail demandé portera sur les secteurs ci-après :

- Protection/sécurité/justice
- Accès aux services sociaux de base : éducation, santé, WASH, Habitats/abris
- Sécurité alimentaire et AGR
- Environnement
- Formation et création d'emplois
- Développement des infrastructures

Après les travaux, les participants sont revenus dans la salle pour la restitution des travaux en groupes. Les amendements et les échanges sont axés autour des besoins prioritaires, les actions déjà menées et les actions à mener. Les résultats des travaux devront aboutir à l'esquisse d'un plan d'action qui sera mis en œuvre à partir de 2012.

II.2.1. Résultat du groupe 1 sur le RETOUR

I. Identification des besoins prioritaires en vue de retours durable

Protection/Sécurité

- Présence des corps de sécurité dans les zones de retour ;
- Réhabiliter et équiper (logistique) les postes de sécurité (police, gendarmerie) existants ;
- Création des comités de médiation et de règlement des litiges dans les zones de retour (restés/revenus)
- Création d'un comité de consolidation de la paix entre les deux frontières ;
- Désarmement des civils dans les zones de retour.

Accès à la justice pour tous

- Affectation d'un juge de paix professionnel dans chaque Sous-préfecture ;
- Renforcement des capacités des auxiliaires de justice.

Accès aux services sociaux de base

- Sensibilisation des parents pour l'envoi des enfants à l'école ;
- Création des écoles dans les zones de retour ;
- Réhabilitation/renforcement des écoles existantes ;
- Affectation des enseignants formés
- Construction des centres de santé dans les zones de retour ;
- Réhabiliter les centres de santé existants ;
- Affectation des agents de santé formés ;
- Approvisionnement en médicaments ;
- Installation des forages dans les villages de retour ;
- Construction de latrines ;
- Création/formation/recyclage de comités de gestion des points d'eau ;
- Construction des abris couverts en tôles ;
- Création des puits pastoraux ;

Sécurité alimentaire

- Distribution des outils et semences améliorées ;
- Création/redynamisation des groupements ;
- Construction des ouvrages hydro-agricoles ;
- Distribution des moulins et décortiqueuses ;
- Renforcement des capacités des groupements ;
- Formation des auxiliaires ;
- Vaccination du bétail ;
- Renforcement des Secteurs ONDR ;
- Distribution de petits ruminants ;
- Construction de magasins de stockage ;
- Distribution d'engrais et produits phytosanitaires ;
- Octroi de micro-crédits ;
- Construction de seuils d'épandage et bassins de retenue ;

Environnement

- Appui au reboisement ;
- Renforcement des capacités des agents des eaux et forêts ;
- Révision des textes réglementaires sur l'environnement;
- Réhabilitation des couloirs de transhumance ;
- Vulgarisation des foyers améliorés ;

Formation et création d'emplois

- Construction et équipement de centre de formation professionnelle ;

Développement des infrastructures

- Réhabilitation/maintenance des routes/pistes ;
- Construction des ponts ;
- Construction des abattoirs et aires d'abattage;
- Construction des mosquées

II. Identification des actions menées par les intervenants sur le terrain

Sécurité

- Présence des forces de défense et de sécurité (Tissi) ;

Services de base

- Réhabilitation des écoles de Modeina et Lobotigué ; affectation des enseignants ;
- Construction de trois (3) écoles à Marena, Tioro et Ambrougne ;
- Affectation des enseignants à Tioro et Maréna ;
- Centres de santé fonctionnels à Tioro, Lobotigué et Ambrougne ;
- Réhabilitation du Centre de Santé de Modeina
- Construction de châteaux d'eau à Maréna et Tioro
- Construction de forages à Lobotigué (1), Dombori (2), Bandar (1) ;
- Construction de puits équipés de pompes vergnet à Tioro, Maréna, Lobotigié et Gododigué ;
- Construction de quatre (4) puits pastoraux à Maréna ;
- Construction d'abris à Lobotigué, Gododigué, Dalou, Bandala, Bakigna, Korore et Zabout

Production agricole

- Appuis techniques à la production agricole et distributions de matériels aux groupements à Tioro, Maréna, Lobotigué et Gododigué (FLM);
- Distribution de semences et outils (BCI) ;
- Appuis techniques et matériels à la restructuration (INTERSOS).

III. Identification des actions prioritaires à mener par les intervenants sur le terrain

Voir besoins prioritaires

II.2.2. Résultat du groupe 2 sur l'INTEGRATION LOCALE

I. Identification des besoins prioritaires en vue d'intégration locale durable

- Octroi de titres de propriété des terres (sur les parcelles occupées actuellement);
- Construction des abris adéquats ;
- Approvisionnement en eau potable ;
- Renforcement des hôpitaux et centres de santé
- Augmentation du nombre d'écoles soutenues par l'Etat ;

- Affectation de maîtres formés par l'Etat ;
- Renforcement de la sécurité ;
- Créer une structure de formation professionnelle ;
- Création ou mise en place de structures favorisant l'intégration dans la communauté d'accueil. Ex : centres d'alphabétisation, cercles sportifs, etc ;
- Mise en place d'activités génératrices de revenus à travers les groupements communautaires.

II. Identification des actions déjà menées en vue d'intégration locale durable

- Approvisionnement en eau potable, école et centre de santé existants (Habile)
- Amélioration de la qualité de l'éducation
- Sécurité alimentaire : distribution de charrues et semences aux groupements ;
- Eau : les groupements ont été formés à l'entretien des pompes et pour l'assainissement;
- Amélioration de l'accès à la justice
- Environnement : des plants ont été vendus aux personnes déplacées par CHORA (EX à Sanour).

III. Identification des actions prioritaires à mener en vue d'intégration locale durable

- Eau : augmenter la quantité d'eau potable et renforcer en formation le service d'entretien des pompes ;
- Hygiène et assainissement : renforcer les formations ;
- Sécurité alimentaire :
Renforcer les activités de cultures maraîchères ;
Distribuer des petits ruminants
Mettre un accent particulier sur les personnes à besoins spécifiques dans le cadre des activités génératrices de revenus ;
Doter les groupements de charrues (pour ceux qui n'en avaient pas reçu) ;
Distribuer des semences ;
- Services sociaux de base ;
Education : améliorer la qualité (enseignants qualifiés et pris en charge par l'Etat)
Abris : assistance pour mes toitures en tôles (les intégrés fournissant eux-mêmes les briques)
- Environnement : formation sur l'entretien des pépinières (groupements) ;
- Formation et création d'emplois
Renforcer les capacités des groupements existants ;
Assistance technique à la structuration des groupements (rédaction de statuts et règlements d'ordre intérieur)
Mise en place des activités professionnelles (formations);
- Accès à la justice/sécurité/protection
Rapprocher la justice des justiciables
Vulgariser les textes de lois (traductions en langues locales, formations, etc.) ;
Lutte contre l'impunité
Doter les comités de gestion des conflits de moyens de transport (éviter de se faire payer par la victime) : achat de motos, frais de carburant, dotation de chevaux ou chameaux aux comités de gestion des conflits

- Développement des infrastructures : entretien des routes et ponts
- Environnement
Utiliser le gaz ;
Subvention de la vente du gaz par l'Etat ;
Doter les familles de foyers améliorés
- Genre : redynamiser la mise à disposition des micro-crédits à partir des groupements de femmes.

II.2.3. Résultat du groupe 3 sur la RELOCALISATION

I. Identification des besoins prioritaires en vue de relocalisation durable

La relocalisation au Tchad se présente sous trois cas de figure :

1. Départ du village d'origine vers le site de déplacé puis un village de relocalisation
2. Départ du village d'origine vers le site de déplacé puis un village de relocalisation non loin du village d'origine (villagisation)
3. Départ du village d'origine vers un autre village de relocalisation

Au sein du groupe de travail, le troisième cas a été jugé difficile à maîtriser notamment sur le plan des statistiques. Le consensus a été que ce soient les deux premiers cas qui soient pris en compte dans la planification des actions d'accompagnement de la relocalisation. Les besoins retenus sont les suivants :

- Statistiques sur les relocalisés (profilage)
- Sensibilisation
- Infrastructures (santé, éducation, etc.)
- Habitat (abris)
- Eau et assainissement
- Sécurité alimentaire (agriculture, etc.)
- Kits d'accompagnement

II. Identification des actions en cours en vue de relocalisation durable

- Identification des villages de relocalisation à Goz Beida
Mahargal (village situé sur la route de Kerfi, un marché y a été créé)
Bahar (village situé sur la route de Kerfi)
Djenou (village situé sur la route de Koukou Angarana)
Gohogne (village situé sur la route de Lobotigué)
Ardilik (village situé sur la route vers Abéché)
Koutoufou (village situé sur la route vers Abéché)
Abchierai (village situé sur la route de Kerfi, des personnes déplacées internes du Site de Sanour y ont déjà été relocalisés).

III. Identification des actions à mener en vue de relocalisation durable

- Sensibilisations
- Statistiques (estimation de 35 000 personnes probables pour Goz Beida)
- Profilage (métiers)
- Destinations

- Accès à la terre
- Augmentation du personnel qualifié et des équipements dans les domaines prioritaires (eau et assainissement, santé, éducation, sécurité, justice, protection générale et spécifique pour les orphelins et familles d'accueil, etc.)
- Organisation du transport (logistique)
- Abris-infrastructures
- Aménagement des pistes rurales
- AGR (groupements)
- Formations professionnelles pour les jeunes (savonneries, fabriques de biscuits, bonbons, etc.)
- Balisage des couloirs de transhumance et aménagement des aires de stationnement
- Micro-crédits
- Matériel agricole
- Sensibilisation pour la préservation de l'environnement.

Après les travaux, les participants ont fait des restitutions des travaux en groupes. Les amendements et les échanges ont porté sur des besoins prioritaires, les actions déjà menées et les actions à mener. Les résultats des travaux devront aboutir à l'esquisse d'un plan d'action qui sera mis en œuvre à partir de 2012. Les travaux se sont déroulés dans le calme et la sérénité.

III.CLOTURE DE L'ATELIER

Motion de remerciements des participants

Nous participants à l'atelier sur les solutions durables tenu du 8 au 10 décembre à Goz Beida remercions :

- Le Gouverneur de la Région de Sila pour sa disponibilité et les appuis apporté à la tenue de cet atelier ;
- Le PNUD, le HCR et OCHA pour les appuis financiers et techniques ayant permis l'organisation de cet atelier ;
- Les conférenciers pour la qualité des exposés ;
- Le bureau pour la bonne conduite des travaux ;
- Les responsables de la justice de paix de Goz Beida pour avoir mis à notre disposition leurs locaux ;
- Les partenaires pour les efforts déployés

Fait à Goz Beida le 10 décembre 2011
Les participants

Remerciements des Organismes

Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région de Sila ;
Monsieur le Maire de la Ville de Goz Beida ;
Sa Majesté le Sultan du Dar Sila ;
Monsieur le Représentant du Ministère de l'Economie et du Plan ;
Monsieur le Représentant de la CONSAHDIS ;
Monsieur le Représentant de la CNARR ;
Messieurs les Chefs traditionnels ;
Mesdames et messieurs les chefs de services déconcentrés de l'Etat ;
Chers collègues représentants des Agences du Système des Nations Unies ;
Mesdames et messieurs les représentants des organisations de la Société Civile ;
Mesdames et messieurs les déplacés et retournés ;

Je voudrais, au nom des organisateurs de cet atelier sur les solutions durables à Goz Beida, vous remercier tous pour votre disponibilité et votre engagement qui ont permis la réussite de cette rencontre. Très particulièrement, je voudrais traduire notre reconnaissance aux autorités de la région, au représentant du HCR, aux responsables de OCHA, à la CNARR, à la CONSAHDIS, au Ministère de l'Economie et du Plan, au présidium et sans oublier le restaurant le Confort de Goz Beida.

Comme toute œuvre humaine, il y a eu certainement des manquements, je voudrais que vous ne nous en teniez pas rigueur. Un adage dit que « même la plus belle fille du monde ne peut finalement donner que ce qu'elle a ». Nous vous souhaitons bon retour. Une fois encore merci.

Motion de recommandation des participants

- Considérant l'importance de l'atelier sur les solutions durables pour les personnes déplacées internes ;
- Considérant l'immensité des besoins des personnes déplacées pour le retour, l'intégration ou la relocalisation ;
- Considérant le mandat du Président de la République placé sous le signe du développement rural ;
- Considérant l'importance de la Convention de Kampala pour les personnes déplacées internes ;

Nous, participants à l'atelier sur les solutions durables pour les personnes déplacées internes au Tchad tenu du 08 au 10 décembre 2011 à Goz Beida recommandons ce qui suit :

Au Gouvernement

- Déployer en nombre suffisant des services de sécurité dans les zones de présence des personnes déplacées ;
- Créer des services sociaux de base : établissements scolaires, centres de santé, points d'eau dans les villages de retour ;
- Renforcer les structures judiciaires dans la Région de Sila ;
- Vulgariser la Convention de l'Union Africaine sur la Protection et l'Assistance aux Personnes Déplacées Internes en Afrique et la traduire en arabe ;
- Renforcer les capacités des organisations de retournés pour leur autonomisation ;
- Renforcer les mécanismes de collecte et de diffusion des informations sur les retournés ;
- Organiser une journée de réflexion sur le Djourouf al Ahmar ;

Aux partenaires

- Appuyer les initiatives de retour volontaire des personnes déplacées ;
- Faciliter le déplacement des retournés vers leurs villages avec des kits d'accompagnement conséquents ;

Aux personnes déplacées

Choisir en toute liberté et conscience leur choix de solutions durables en tenant compte des trois options identifiées

Fait à Goz Beida le 10 décembre 2011

Les participants

Allocution du Représentant de OCHA

Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région de Sila ;
Monsieur le Maire de Goz Beida ;
Messieurs les Préfets et Sous-Préfets ;
Messieurs les Représentants des Services Techniques Déconcentrés de l'Etat ;
Messieurs les Chefs Traditionnels ;
Chers collègues du Système des Nations Unies ;
Messieurs les Représentants des ONG ;
Chers participants ;

Je pense que tout a été dit et que nous sommes arrivés à la fin de nos travaux. Je pense que je vais m'allier au collègue du PNUD pour remercier les autorités pour avoir favorisé la réussite de l'atelier. Je vais aussi remercier les Chefs Traditionnels, les déplacés et retournés qui ont participé de manière active aux travaux et nous avons pris comme recommandation tout ce qu'ils ont exprimé et maintenant il nous reste à mettre en œuvre ces recommandations et qu'elles soient pratiques. Nous souhaitons un bon retour à tous. Je vous remercie.

Allocution du Représentant du HCR

Son Excellence Monsieur le Gouverneur ;
Messieurs les Préfets ;
Messieurs les Sous-préfets ;
Monsieur le Maire de la Ville de Goz Beida ;
Messieurs les Chefs de Service Déconcentrés du Gouvernorat ;
Messieurs les Chefs traditionnels ;
Chers collègues du Système des Nations Unies et des ONG ;
Chers participantes et participants ;

Au nom du HCR, nous voulons dire merci au PNUD qui a organisé cet atelier qui est très important pour nous. Cet atelier comme le collègue Elie du PNUD a dit, nous pouvons nous joindre à lui pour dire que cela été une réussite. Pour votre information, Monsieur le Gouverneur, nous devons aller vite mais bien. Pour votre information à tous, dans l'Assoungaha, le mouvement de retour des déplacés a repris depuis hier au niveau de Borota. Donc nous comptons sur vous les représentants des chefs de village sur les sites, pour transmettre le message, ce que vous avez appris ici durant ces trois jours d'atelier pour permettre aux déplacés de décider de choisir la solution qui va bien pour eux. Je ne serai pas long et je pense que mon message sera transmis par les déplacés. Malheureusement il n'y a pas de traduction pour qu'on puisse atteindre le maximum de déplacés mais ceux qui comprennent le français parmi vous peuvent traduire ce que je viens de dire aux autres. Nous comptons vraiment sur vous pour que ce que nous venons de faire pendant ces trois jours ait vraiment un impact sur vos choix. Je vous remercie.

Allocution du Représentant du PNUD

Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région de Sila ;
Monsieur le Secrétaire Général de la Région de Sila ;
Messieurs les Préfets des Départements de Kimiti et de Djourouf al Ahmar ;
Messieurs les Sous-préfets du Département de Kimiti ;
Madame la Représentante du Maire de la Ville de Goz Beida ;
Monsieur le Représentant de Sa Majesté le Sultan du Dar Sila ;
Monsieur le Représentant du Ministère de l'Economie et du Plan ;
Monsieur le Représentant de la CONSAHDIS ;
Monsieur le Représentant de la CNARR ;
Messieurs les Chefs Traditionnels et Religieux ;
Mesdames et messieurs les Chefs de Service des Institutions gouvernementales ;
Messieurs les Représentants des ONG et Associations de la Société Civile ;
Chers collègues du Système des Nations Unies ;
Honorables invités ;
Mesdames, Messieurs ;

Permettez-moi de vous adresser au nom de mes collègues et en mon nom propre nos sincères remerciements pour avoir accepté de prendre part à cet atelier. Cet atelier sur les solutions durables a été conjointement organisé par OCHA, le HCR et le PNUD. Je voudrais saisir cette occasion pour vous transmettre Excellence Monsieur le Gouverneur de la Région de Sila et à l'ensemble des participants, les félicitations et encouragements du Directeur Pays du PNUD qui a bien voulu être présent à cette cérémonie mais qui du fait de plusieurs contraintes n'a pas pu effectuer le déplacement et a tenu à ce que nous vous transmettions ses sincères félicitations et encouragements. Cet atelier est la suite logique de celui qui a été organisé à Ndjaména comme l'a rappelé mon collègue. Comme souhaité, nous avons pu rapprocher le lieu du débat des concernés c'est-à-dire les personnes déplacées internes. Ce qui est plus important à noter est que pour tous les choix des solutions durables, les besoins sont connus et bien plus, des initiatives sont en cours et demandent seulement à être renforcées. Le Système des Nations Unies y est engagé au plus haut niveau. Mon collègue vous a rappelé ici les missions du Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour les Droits de l'Homme des Personnes Déplacées Internes dans le cadre des divers appuis du Système des Nations Unies au Tchad. La raison pour laquelle le Système des Nations Unies est autant engagé est que les solutions durables renforcent tout processus de paix et contribuent à créer les conditions de sécurité et de stabilité qui sont essentielles pour la réalisation des objectifs de développement. Durant ces trois jours, nous avons eu à échanger nos idées, nos points de vue et surtout écouter les personnes concernées à savoir les déplacés internes et c'est ce qui permet qu'aujourd'hui nous ayons tous les éléments nécessaires pour bâtir un plan de travail dès la fin de cet atelier. La présence de tous les participants ici témoigne de l'intérêt que nous accordons à cette démarche. Je ne peux que parler en termes d'engagement du PNUD à apporter sa contribution dans le suivi des recommandations de cet atelier. Je vous souhaite donc bon retour à tous dans vos foyers respectifs et je vous remercie.

CONCLUSION

La question de recherche des solutions durables aux problèmes liés aux personnes déplacées au Tchad est d'une importance capitale au regard des statistiques et des constats faits par les agences humanitaires qui interviennent à l'Est du pays. Les résultats des travaux de cet atelier permettront aux acteurs de terrain et au Gouvernement de revoir leurs approches d'intervention afin que leurs actions en faveur des personnes déplacées s'inscrivent effectivement dans la recherche des solutions durables et dans la durée. L'approche de solutions durables dans le cadre de cet atelier a pour but de dépasser le cadre de la réponse humanitaire et d'introduire une transition vers le développement qui inclue la responsabilisation et l'autonomisation des personnes déplacées. Il s'agit donc de restaurer leur dignité humaine en mettant à leur disposition des moyens leur permettant de se prendre en charge et d'éviter des situations de déplacement prolongé qui constitue un risque à la recherche d'une paix durable à l'Est du Tchad. Pour ce faire, les personnes déplacées doivent être impliquées dans la conception et la mise en œuvre des activités les concernant.

La Convention de Kampala contient des dispositions visant à prévenir de nouveaux déplacements, à protéger et à assister les déplacés tout en promouvant l'intégration des solutions durables. Les participants ont salué le fait que le Tchad soit parmi les premiers pays à ratifier cette convention. Leur attente est celle de voir cette Convention être largement vulgarisée à l'échelle nationale.

Au regard de la qualité des communications et des échanges, cet atelier a permis aux participants de : (i) mieux maîtriser les concepts et les outils sur les solutions durables; (ii) d'être informés sur la Convention de l'Union Africaine concernant la protection et l'assistance des personnes déplacées en Afrique, adoptée par les chefs d'Etats le 23 octobre 2009 à Kampala et ratifiée par le Tchad le 11 juillet 2011; (iii) d'être informés sur les mécanismes de protection dans le cadre des solutions durables ; (iv) de jeter les bases d'un plan de travail sur les solutions durables qui prenne en compte véritablement le point de vue des bénéficiaires. Cet atelier a été une belle occasion de donner et de recevoir. Il reste à traduire en actes concrets les recommandations qui y ont été formulées et les engagements pris par les différentes parties prenantes, chacun assurant pleinement ses responsabilités. Le plan de travail issu de ces assises mérite d'être intégré immédiatement dans les plans d'action des acteurs en tenant compte des profils de chaque organisation. Comme recommandé par le Gouverneur de la Région de Sila à la fin de l'atelier, le suivi des recommandations et actions à la suite de cet atelier se feront principalement dans le cadre des travaux du cluster relèvement et solutions durables.

Annexes

Annexe: Termes de référence de l'atelier d'élaboration d'un plan de travail pour l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes à Goz Beida

I. MISE EN CONTEXTE

Dès 2006, des déplacements massifs de populations ont eu lieu à l'Est du Tchad en raison des attaques transfrontalières provenant du Darfour, des tensions intercommunautaires et des combats entre des groupes rebelles et l'armée tchadienne. Actuellement, le Tchad compte plus de 170 000 Personnes Déplacées Internes (PDI). La région de Sila compte plus de 160 000 de ces PDI. A la faveur d'un apaisement de la situation sécuritaire à l'Est du Tchad en général et dans ladite région en particulier, plus de 21 000 PDI ont regagné leurs villages d'origine. De plus, des sollicitations d'installation sont exprimées par les PDI de plusieurs sites dans la région du Sila. Ces faits requièrent des actions coordonnées et dont les effets doivent tendre à une résolution harmonieuse et durable des problèmes liés aux déplacements internes des populations.

Dans cette optique, le Représentant du Secrétaire Général pour les droits de l'homme des personnes déplacées internes lors de sa mission officielle au Tchad en février 2009 a conclu « qu'il est important de sortir de la phase purement humanitaire à celle des solutions durables pour les personnes déplacées, notamment le retour, l'intégration locale ou l'intégration ailleurs dans le pays ».¹ La recherche des solutions durables pour des personnes déplacées est une étape importante dans la réconciliation locale et nationale ainsi que pour la prévention des nouveaux foyers de violence. Le retour, l'intégration locale ou ailleurs dans le pays des personnes déplacées renforcent tout processus de paix et contribuent à créer des conditions de stabilité et de sécurité qui sont essentielles pour la réalisation des objectifs de développement. En conséquence, le Représentant a recommandé que les principes du cadre pour les solutions durables des personnes déplacées² guident les interventions humanitaires et de développement.

Après avoir assuré sa disponibilité à appuyer les activités de sensibilisation à l'intention des acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux, il a pris part à l'atelier sur les solutions durables pour les personnes déplacées au Tchad du 16 au 18 mars 2010 au CEFOD à Ndjaména. Un constat de faible participation des PDI a amené les participants à recommander l'organisation d'ateliers régionaux afin que les travaux prennent davantage en compte les préoccupations des PDI et retournés. Rappelons que le rôle des autorités locales dans l'identification et la mise en œuvre de solutions durables en faveur des personnes déplacées est également indispensable.

¹ A.HRC.10.CRP.1 Note préliminaire sur la mission en République du Tchad disponible sur le site web : <http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/10session/crpdocuments.htm> et A.HRC.13.Add.5 Rapport de mission en République du Tchad disponible sur le site web: <http://www2.ohchr.org/english/issues/idp/visits.htm>

² Le document « Cadre pour les Solutions Durables pour les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays » est disponible sur le site web: http://www.brookings.edu/~media/Files/rc/reports/2007/09displacementends/2007_durablesolutions_French.pdf

Il est donc important que tous les efforts de la communauté internationale dans ce domaine soient focalisés vers une concertation avec le gouvernement Tchadien tant au niveau national que local. Dans cette perspective, une mission inter-agences a été organisée dans des villages retours de Kerfi et de Koukou-Angaranga dans la Région de Sila. Nous proposons pour rendre opérationnelle cette conjugaison des efforts entre le Gouvernement tchadien, la société civile, la communauté internationale et les autorités locales, d'organiser un atelier d'échanges sur la problématique des solutions durables pour les personnes déplacées internes dans la région de Sila à Goz Beida du 21 au 23 juin 2010.

II.OBJECTIFS DE L'ATELIER

- (1) Familiariser les participants avec le concept et outils sur le relèvement et les solutions durables afin de faciliter leur mise en œuvre au Tchad;
- (2) Informer les participants sur la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique
- (3) Evaluer les besoins, actions en cours et gaps à combler
- (4) Elaborer un plan de travail comportant des actions prioritaires concrètes à mener par les intervenants sur le terrain en vue de faciliter les solutions durables pour les communautés affectées par le déplacement

III.RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de l'atelier les participants:

- (1) auront maîtrisé les concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées au niveau communautaire
- (2) Sont informés sur la Convention de l'Union Africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique
- (3) Ont établi la liste des besoins prioritaires, actualisé l'inventaire des actions en cours et des besoins non couverts
- (4) Auront adopté un plan de travail conjoint pour la mise en œuvre effective des solutions durables pour les personnes déplacées internes dans la région de Sila ;

IV.METHODOLOGIE

La méthodologie sera basée sur les présentations en plénière suivies des débats, des travaux de groupe et la restitution en plénière. A la fin de chaque journée une synthèse générale sera faite par les rapporteurs du bureau de l'atelier.

Programme indicatif

Première journée		
Horaires	Activité	Intervenant
09h00 – 09h30	Arrivée et installation des participants	Comité d'organisation
09h30 – 09h45	Arrivée des invités	Comité d'organisation
Cérémonie d'ouverture		
09h45 – 09h50	Mot introductif pour participants et invités	Comité d'organisation
09h50 – 10h00	Allocution du Représentant de OCHA	
10h00 – 10h10	Allocution du Représentant d'UNHCR	
10h10 – 10h20	Allocution du Représentant du PNUD	
10h20 – 10h30	Discours d'ouverture de l'atelier	Gouverneur de la Région de Sila
10h30-10h40	Pause café	Comité d'organisation
10h40- 11h00	Mise en place du bureau de l'atelier	Comité d'organisation
11h00 – 11h30	Présentation du programme, des objectifs et de la méthodologie de l'atelier Présentation des participants	Président du bureau de l'atelier
11h30 – 12h30	- Exposés sur les concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées	Experts PNUD
12h30 – 13h00	Echanges sur les présentations	Comité d'organisation
13h00 – 14h00	Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 14h45	- Exposé sur la protection dans le cadre des solutions durables ainsi que le Convention de Kampala	Expert HCR ou CNAR
14h45 – 15h00	Echanges sur la présentation	Bureau de l'atelier
15h00 – 15h45	Groupe 1 : Identifier les besoins prioritaires des personnes déplacées, relocalisées et retournées en vue des solutions durables	Comité d'organisation Participants
	Groupe 2 : Identifier les actions menées par les intervenants sur le terrain	
15h45 – 16h00	Pause-café	Comité d'organisation
16h00 – 17h00	Présentation des travaux de groupe et identification des gaps à combler (plénière)	Rapporteurs des groupes Participants
	Fin de la première journée	

Deuxième journée		
07h45 -08h15	Présentation de la synthèse des travaux de la première journée	Comité d'organisation
08h15 - 10h45	Groupe 1 : Identifier les actions prioritaires à mener pour combler les gaps	Comité d'organisation Participants
	Groupe 2 : Identifier les actions prioritaires à mener pour combler les gaps	
10h45 – 11h00	Pause café	Comité d'organisation
11h00 – 13h00	Synthèse sur les actions prioritaires (plénière)	Participants
13h00 – 14h00	Pause déjeuner	Comité d'organisation
14h00 – 15h45	Elaboration du plan de travail (plénière)	Participants
15h40 – 16h00	Pause café	Comité d'organisation
16h00 – 17h00	Suite élaboration du plan de travail (plénière)	Participants
	Adoption du plan de travail	
17h00	Fin de la deuxième journée	
Troisième journée		
08h00 – 08h30	Restitution du plan de travail en plénière/	Rapporteurs des groupes et bureau de l'atelier
08h30 – 09h30	Préparation synthèse, conclusions et recommandations	Participants et bureau de l'atelier
09h30 – 10h00	Pause café	Comité d'organisation
10h00 – 10h30	Discussion et adoption de la synthèse, conclusions et recommandations	Participants et bureau de l'atelier
10h30	Cérémonie de clôture	Comité d'organisation
		Bureau de l'atelier

Annexe 3 : TERMES DE REFERENCE DES TRAVAUX DE GROUPES

Sur la base des trois présentations en plénière (Exposé sur les concepts de relèvement et de solutions durables pour les personnes déplacées ; Exposé sur la protection dans le cadre des solutions durables, Exposé sur la Convention de Kampala et les évolutions au Tchad) mais aussi des connaissances propres des participants de la problématique du déplacement interne à l'Est du Tchad. Les membres des différents groupes (retour, intégration locale et relocalisation) auront à :

- 4- Identifier les besoins prioritaires en vue des solutions durables ;
- 5- Identifier les actions menées par les intervenants sur le terrain ;
- 6- Identifier les actions prioritaires à mener pour combler les gaps.

Le travail demandé portera sur les secteurs ci-après :

- Protection/sécurité/justice
- Accès aux services sociaux de base : éducation, santé, WASH, Habitats/abris
- Sécurité alimentaire et AGR
- Environnement
- Formation et création d'emplois
- Développement des infrastructures



Tchad

Allocution de Mr ALLASSOUM BEDOUM,

Assistant au Représentant Résident du PNUD Chargé de l'Unité Gouvernance
A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de l'atelier sur les solutions durables pour
les personnes déplacées internes au Tchad

Goz Beida, 8 décembre 2011

Excellence, Monsieur le Gouverneur de la Région de Sila ;
Messieurs les Préfets et Sous Préfets de la Région de Sila,
Monsieur le Maire de la ville de Goz Beida,
Sa Majesté le Sultan du Dar Sila,
Monsieur le Représentant du Ministre de l'Economie et du Plan ;
Monsieur le Représentant de la CONSHANDIS,
Monsieur le Représentant du Coordonnateur de la Commission nationale d'accueil
et de réinsertion des Réfugiés (CNAR),
Messieurs les chefs traditionnels et religieux,
Messieurs et Mesdames les Représentants des Organisations Internationales,
Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, et chefs de services civils et
militaires,
Messieurs les représentants des ONG et autres associations de la société civiles,
Chers collègues du système des Nations Unies,
Honorables invités,

Mesdames et messieurs ;

Permettez-moi de vous adresser au nom de mes collègues et en mon nom propre,
nos sincères remerciements pour avoir accepté de rehausser de votre présence, la
cérémonie d'ouverture de l'atelier sur les solutions durables pour les personnes
déplacées internes, organisé conjointement par le HCR, OCHA et le PNUD.

Cet atelier sur les solutions durables pour les personnes déplacées internes qui se
tient à Goz Beida est la suite logique de celui tenu à N'Djamena du 16 au 18 mars
2010. Il s'agit en effet de rapprocher le lieu du débat des personnes concernées
c'est-à-dire : les personnes déplacées, les retournés, les populations d'accueil et les
acteurs qui sont sur le terrain.

L'organisation de cet atelier est la preuve supplémentaire, s'il en était encore
besoin, de la volonté du gouvernement et de ses partenaires de créer des conditions
de la consolidation de la paix et ceci pour un développement durable du Tchad en
général et de la région Est du Tchad en particulier.

Mesdames et messieurs, honorables invités,

Il vous souviendra certainement que le Représentant du Secrétaire Général pour les droits de l'homme des personnes déplacées internes lors de sa mission officielle au Tchad en février 2009 avait conclu « qu'il est important de sortir de la phase purement humanitaire à celle des solutions durables pour les personnes déplacées ». A l'atelier sur les solutions durables tenu en mars 2010 à N'Djamena il a réitéré cette nécessité en rappelant les options suivant :

- le retour dans le village d'origine,
- l'intégration locale
- la relocalisation ailleurs sur le territoire nationale.

Le retour, l'intégration locale ou la relocalisation dans le pays des personnes déplacées renforcent tout processus de paix et contribuent à créer des conditions de stabilité et de sécurité qui sont essentielles pour la réalisation des objectifs de développement. Il est donc important que tous les efforts de la communauté internationale dans ce domaine soient focalisés vers une concertation avec le gouvernement Tchadien et qu'ils s'inscrivent dans un cadre institutionnel défini selon des instruments juridiques nationaux et internationaux.

Chers participants,

Durant trois (3) jours, nous allons bénéficier de l'expertise de conférenciers de haut niveau issus de différentes organisations. Je vous exhorte à participer activement aux thèmes qui seront développés et à construire de manière responsable une suite afin que nous puissions tous tirer le meilleur profit de cet atelier. La présence massive des personnes déplacées et des retournés traduit l'intérêt que chacun porte à la réussite d'une telle rencontre.

Je souhaite plein succès dans les travaux.

Je vous remercie.

DISCOURS D'OUVERTURE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE SILA A L'ATELIER D'ELABORATION D'UN PLAN DE TRAVAIL POUR L'APPUI AUX SOLUTIONS DURABLES POUR LES PERSONNES DEPLACEES INTERNES GOZ BEIDA DU 08 AU 10 DECEMBRE 2011

- Monsieur le Secrétaire Général de la Région de Sila ;
- Messieurs les Préfets des Départements de la Région de Sila ;
- Messieurs les Sous Préfets ;
- Madame la Représentante de la Mairie de Goz Beida ;
- Sa Majesté le Sultan du Dar Sila ;
- Monsieur le Délégué Régional représentant le Ministère de l'Economie et du Plan ;
- Monsieur le Représentant de la CONSAHDIS ;
- Monsieur le Représentant de la CNAR ;
- Monsieur le Représentant du PNUD ;
- Monsieur le Représentant Résident du HCR ;
- Monsieur le Représentant de OCHA ;
- Messieurs les Délégués et Chefs de Services Régionaux déconcentrés de l'Etat;
- Messieurs les Officiers Supérieurs des Forces de Défense et de Sécurité ;
- Messieurs les Chefs de Canton ;
- Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies ;
- Messieurs les Représentants des ONG nationales et internationales;
- Honorables Invités ;
- Mesdames, Messieurs.

C'est avec plaisir que je prends la parole ce jour à l'occasion de cet atelier qui s'inscrit dans la suite des actions mises en œuvre afin de résoudre les problèmes de nos populations affectées par les conflits que notre région a connus. Je voudrais tout d'abord vous remercier d'honorer de votre présence cet atelier d'élaboration d'un plan de travail pour l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes ici sur le terrain avec les populations concernées et nos partenaires.

Permettez-moi de faire certains rappels importants dans le cadre de ces activités. Notre pays rentre dans l'ère du développement rural tel qu'annoncé dans le programme politique de Son Excellence le Président Idriss Deby Itno du quinquennat en cours. Il devient alors urgent d'intégrer les solutions durables dans les actions de développement de notre région.

En réalité, les déplacements des populations de notre région remontent à plus de sept ans et sont étroitement liés aux effets de la crise du Darfour. Depuis lors, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires n'ont ménagé aucun effort pour sauver les vies des populations, améliorer la sécurité et mettre en place les conditions d'une paix et d'une relance durables.

C'est dans ce contexte que se situent les interventions des organisations humanitaires et autres partenaires au développement. C'est l'occasion de remercier nos partenaires pour leurs actions continues aux côtés du Gouvernement du Tchad dans ses efforts pour une paix et un développement durable de tout le pays en général et de sa partie orientale où nous nous trouvons en particulier, du fait des crises récentes.

Dans ce cadre, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires sont en concertation permanente pour développer une compréhension commune des rôles et des responsabilités partagés sur les problèmes des populations en général y compris des déplacés internes et les solutions à apporter. Le troisième Forum de Dialogue entre le Gouvernement et les acteurs humanitaires a été organisé à Hadjer Hadid le samedi 13 novembre 2010 sur le thème : « Solutions Durables pour les Personnes Déplacées ».

Ce forum s'est tenu dans le cadre de la matérialisation des dispositions de la Résolution 1923 du Conseil de Sécurité des Nations Unies adoptée le 25 mai 2010 et en particulier son paragraphe 13. Le Conseil a salué la volonté du Gouvernement du Tchad et des Nations Unies pour le Forum de dialogue et de collaboration en vue d'une vision commune des rôles et responsabilités dans les domaines de la protection des civils, de l'accès à l'espace humanitaire, à la sûreté et la sécurité des acteurs humanitaires ; tout ceci dans le but de générer un impact positif sur les activités d'assistance humanitaire et de relèvement précoce.

Les travaux menés lors de ce Forum ont permis d'aboutir entre autres aux recommandations ci-après :

- Mettre en place des cadres permanents de dialogue et de concertation entre les personnes déplacées internes, populations locales et retournés ;
- Mettre tout en œuvre pour éviter de perpétuer l'assistanat ;
- Faciliter l'accélération des mouvements de retour volontaires en cours ;
- Œuvrer pour qu'au cours de l'année 2011, chaque personne déplacée interne ait fait son choix de solution durable et qu'après les mesures d'accompagnement continuent à être traduites en actions concrètes au sein des villages concernés.

La faible participation des personnes déplacées internes concernés à l'atelier sur les solutions durables à Ndjaména du 16 au 18 mars a amené les participants à recommander l'organisation d'ateliers régionaux afin que les travaux prennent davantage en compte les préoccupations des personnes déplacées internes et retournés. Le rôle des autorités locales dans l'identification et la mise en œuvre de solutions durables en faveur des personnes déplacées avait alors été jugé indispensable.

Chers participants,

Mesdames et messieurs,

Sur la base des faits que je viens de vous rappeler, cet atelier se tient à point nommé pour lancer les bases d'une résolution définitive des problèmes de nos populations qui ont été obligées de quitter leurs localités d'origine à cause des crises. Cet atelier qui regroupe non seulement les concernés mais aussi les acteurs de terrain doit être une occasion du donner et du recevoir. Je vous encourage donc à bien prendre les préoccupations des déplacés et partager vos expériences pour trouver des solutions durables à leur situation. La pertinence du plan d'action qui sera issu de cet atelier en dépend.

C'est sur ces paroles d'encouragement et de vœux de réussite des travaux que je déclare ouvert l'atelier d'élaboration d'un plan de travail pour l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes à Goz Beida.

Je vous remercie.

Annexe 5 : Le discours de la cérémonie de clôture

DISCOURS DE CLOTURE DU GOUVERNEUR DE LA REGION DE SILA A L'ATELIER
D'ELABORATION D'UN PLAN DE TRAVAIL POUR L'APPUI AUX SOLUTIONS DURABLES
POUR LES PERSONNES DEPLACEES INTERNES GOZ BEIDA DU 08 AU 10 DECEMBRE

2011

- Messieurs les Préfets des Départements de la Région de Sila ;
- Messieurs les Sous Préfets ;
- Madame la Représentante de la Mairie de Goz Beida ;
- Sa Majesté le Sultan du Dar Sila ;
- Monsieur le Délégué Régional représentant le Ministère de l'Economie et du Plan ;
- Monsieur le Représentant de la CONSAHDIS ;
- Monsieur le Représentant de la CNAR ;
- Monsieur le Représentant du PNUD ;
- Monsieur le Représentant Résident du HCR ;
- Monsieur le Représentant de OCHA ;
- Messieurs les Représentants des Agences des Nations Unies ;
- Messieurs les Représentants des ONG nationales et internationales;
- Messieurs les Délégués Régionaux et Chefs de Services de l'Administration Publique ;
- Honorables Invités ;
- Mesdames, Messieurs.

C'est avec plaisir que je vous retrouve ce jour après deux jours d'intenses et riches travaux que vous avez menés au cours de cet atelier d'élaboration d'un plan de travail pour l'appui aux solutions durables pour les PDI qui, comme je l'avais dit lors de l'ouverture, s'inscrit dans la suite des actions mises en œuvre afin de résoudre les problèmes de nos populations affectées par les conflits que notre région a connus.

Un point fort de cet atelier a été la participation massive des personnes déplacées internes représentant tous les sites du Département de Kimiti, principal concerné par cette question au niveau national, des personnes retournées représentatives des villages concernés, des chefs traditionnels, des autorités administratives, de sécurité ainsi que des organisations humanitaires et de développement. J'ai été informé des riches échanges et de la participation effective des bénéficiaires lors des travaux de groupe. Je suis donc rassuré que les préoccupations des Personnes Déplacées Internes et des retournés sont effectivement prises en compte dans le plan de travail élaboré.

Il s'agit là d'un outil essentiel pour que notre région soit parmi les premières à traduire dans les faits le programme politique axé sur le développement rural que Son Excellence le Président Idriss Deby Itno a prévu pour son quinquennat en cours. Pour ma part, je tiens à vous rassurer que les autorités locales qui, par leur participation à cet atelier, ont été davantage imprégnées des processus en cours joueront leur rôle dans la planification et la mise en œuvre de solutions durables en faveur des personnes déplacées.

De plus, nous continuerons notre plaidoyer auprès de l'ensemble des membres du Gouvernement du Tchad pour que des moyens conséquents soient toujours mis à disposition afin de sauver les vies de nos populations que les déplacements ont rendu plus vulnérables, leur donner des moyens de subsistance et d'épanouissement, améliorer davantage la sécurité et renforcer les conditions d'une paix et d'une relance durables.

Pour ce faire, nous invitons encore les personnes déplacées à nous signifier leurs choix de solution durables. Mes chers concitoyens déplacés, je vous invite à mener

vos réflexions et nous faire part de vos choix de solutions durables. Nous avons souhaité que ces choix soient faits au cours de cette année 2011.

Chers participants,

Mesdames et messieurs,

Je ne saurais clore mon propos sans remercier le PNUD dont le financement a permis l'organisation de cet atelier. Mes remerciements vont également à l'endroit du HCR, de OCHA et de CNAR dont les contributions techniques ont été des plus déterminantes.

J'invite les autorités administratives, traditionnelles et chefs de services techniques de l'Etat à continuer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action élaboré et des recommandations notamment dans le cadre du cluster relèvement et solutions durables dont le PNUD assure la facilitation. Dans ce cadre, je vous invite à mettre en priorité les consultations des déplacées afin de recueillir leurs choix de solution durable pour que le train de mesures d'accompagnement puisse être le plus pertinent possible.

C'est sur ces paroles d'encouragement et de vœux de réussite que je vous souhaite bon retour dans vos foyers et que je déclare clos l'atelier d'élaboration d'un plan de travail pour l'appui aux solutions durables pour les personnes déplacées internes tenu à Goz Beida.

Je vous remercie.

Annexe 6 : Synthèse des travaux

SYNTHESE DES TRAVAUX DE L'ATELIER SUR LES SOLUTIONS DURABLES DES PERSONNES DEPLACEES INTERNES ORGANISE CONJOINTEMENT PAR LE PNUD OCHA et UNHCR.

Du 08 au 10 Décembre 2011, s'est tenu dans les locaux de la justice de paix de GOZ-BEIDA, un atelier sur les solutions durables des personnes déplacées internes au Tchad.

Cet atelier qui a regroupés une centaine des participants, constitués des autorités administratives, chefs de services déconcentrés de l'Etat, traditionnelles, acteurs humanitaires, des déplacées et retournés venus des différentes unités administratives des régions du OUADDAI et du SILA.

Quatre interventions ont marqué la cérémonie officielle notamment les allocutions respectives des représentants d'OCHA, UNHCR, PNUD et le discours officielle d'ouverture du Gouverneur de la région de SILA.

En ouvrant officiellement l'atelier, le Gouverneur a rappelé que le Tchad rentre dans l'ère du développement rural tel qu'annoncé dans le programme politique du Président de République Idriss Deby ITNO. Il devient alors urgent d'intégrer les solutions durables dans les actions de développement de notre région. En réalité, les déplacements des populations de notre région remontent à plus de sept ans et sont étroitement liés aux effets de la crise du Darfour. Depuis lors, le Gouvernement du Tchad et ses partenaires n'ont ménagé aucun effort pour sauver les vies des populations, améliorer la sécurité et mettre en place les conditions d'une paix et d'une relance durables avait –il précisé avant d'inviter les participants à travailler en toute responsabilité dans le processus de retour.

Pour la conduite des travaux de l'atelier, un bureau a été mis en place :

Modérateur : Georges TAMAGA, Secrétaire Général de la Région

Modérateur adj.: DJAMAL AL-FAROUKH, chef de service de suivi de programme CONSAHDIS, Abéché

Les rapporteurs :

1-**BIRWE LAONDIGUI BATIL**, Délégué Régional des droits de l'homme

2-**ISSEINI ABADAM**, Délégué Régional de l'action sociale ;

4-**OUMAR TAHAR**, Délégué Régional du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération internationale de la région du Ouaddaï ;

3-**NEASNGAR ALEXANDRE**, Assistant principal aux solutions durables, UNHCR ;

Durant trois jours les participants ont suivi et débattu trois thèmes.

Le thème sur : **les concepts de relèvement et les solutions durables pour les personnes déplacées**, a été présenté par l'expert socio économiste du PNUD Joseph BIWOLE. Il a commencé sa communication par l'explication du schéma illustrant les différentes étapes de la crise au relèvement à la phase de transition avant de s'appesantir sur les définitions des concepts : transition, relèvement, relèvement précoce, réintégration, réinsertion et les solutions durables. Les solutions durables impliquent une approche fondée sur les droits de l'homme au sens large. Ce processus appelle l'intervention de tous les acteurs a t- il conclu.

Après la présentation du thème susmentionné les participants ont posé quelques questions d'éclaircissements sur les différentes étapes de relèvement et les modalités d'identification des candidats volontaires au retour ainsi les difficultés relatives au consensus entre les chefs traditionnels et leur population.

Le second intervenant Mr TONY GRACIA du HCR s'est appesanti sur **la protection dans le cadre des solutions durables**. Tout au long de sa communication, il a insisté sur la responsabilité de Gouvernement à protéger sa population conformément aux normes établies dans la législation nationale et les instruments juridiques internationaux. L'environnement protecteur dans les aspects de la protection physique, sécuritaire, légale et sociale devrait conduire à une pleine jouissance des droits de l'homme. En évoquant les stratégies du HCR pour les personnes déplacées, l'intervenant a rappelé l'engagement du Secrétaire Général de l'ONU et du Président de la République du Tchad qui a rendu possible la protection et l'aide du HCR aux personnes déplacées mais que la recherche des solutions durables incombe en premier lieu aux autorités nationales. Tout en accompagnant les autorités dans la mise en œuvre des solutions durables, le HCR continue à assurer le suivi dans les villages de retour malgré les statistiques actuelles qui ne sont pas très consolidées.

Le troisième intervenant Mr HALTEBAYE NANADOUMBAYE, Administrateur civil et Chargé de protection à la CNAR a présenté une communication sur **la convention de KAMPALA relative aux personnes déplacées et les évolutions au Tchad**. Il a tout d'abord situé le contexte ayant abouti à l'adoption de la convention de KAMPALA par l'union Africaine avant de s'attarder sur les principales causes. Toutes ces exigences ont conduit à la réflexion qui a abouti à l'adoption de la convention de KAMPALA. Depuis le 11 juillet 2011, le Tchad a ratifié ladite convention et les instruments de ratification ont été déjà déposés au siège de l'Union Africaine. En revanche la convention de KAMPALA n'est pas entrée en vigueur par défaut de ratification des 15 Etats parties. Toutefois, le Tchad a pris des dispositions d'ordre général dans la protection des personnes déplacées.

Il ne reste que sa vulgarisation, sa traduction en langue locale et l'organisation des ateliers pour sa connaissance par les acteurs, et les populations concernées et les questions liées aux compensations des victimes de la crise. Les débats se sont focalisés sur les conditions d'application de cette convention.

En sus des communications et débats, les participants se sont repartis en trois(03) groupes pour les travaux en atelier.

Groupe 1 : la relocalisation sous la direction de OCHA

Groupe 2 : l'intégration locale sous la direction de l'UNHCR

Groupe3 : le retour volontaire sous la direction du PNUD

Après les travaux, les participants sont revenus dans la salle pour la restitution des travaux en groupes. Les amendements et les échanges sont axés autour des besoins prioritaires, les actions déjà menées et les actions à mener. Les résultats des travaux devront aboutir à l'esquisse d'un plan d'action qui sera mis en œuvre en 2012. Les travaux se sont déroulés dans le calme et la sérénité.

Les Rapporteurs.

Annexe 7 : LISTE GENERALE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LES SOLUTIONS DURABLES POUR LES PERSONNES DEPLACEES INTERNES A L'EST DU TCHAD

N°	Nom et Prénoms	Titre/Organisation	Lieu de provenance	Contacts
1	Guisé Magatte	Chef de bureau HCR	Koukou	99843042
2	Bah Algassimou	Administration/protection HCR	Koukou	98101666
3	Senoussi Hassane	Assistant Protection HCR	Koukou	91302819
4	Neansgar Alexandre	Assistant Protection HCR	Koukou	95008982
5	Adama Doumbouya	Emergency Officer PAM	Goz Beida	66993027
6	Baidandji Adissatou	Chef de bureau FPT	Goz Beida	66518149
7	Madjihinguem Nguinabe	Journaliste Internews	Goz Beida	66219367
8	Mbaibardje Mbailaye Alery	Dél Rég Culture Jness et Sport	Goz Beida	66757023
9	Beksoubo Etienne	Assistant Juridique APLFT	Koukou	90753101
10	Tahir Adam	Déplacé	Goz Beida	
11	Adam Issa	Déplacé	Goz Beida	
12	Moussa Ahmat Djibrine	déplacé	Goz Beida	
13	nekarmbaye Kamndo	Chef de secteur ONDR	Amdam	66424801
14	Kemnda Allanra	Superviseur Abris FLM	Koukou	95096897
15	Abakar Tchere	inspecteur Environnement	Goz Beida	99289089
16	Mbainarem Djeguedmbaye	Superviseur programme WCDO	Goz Beida	66785554
17	Ousman Mustapha	Sous Prefet Tissi	Tissi	66520670
18	Daye Mahamat Abba	Chef secteur élevage	Goz Beida	66519414
19	Mahamat Ibrahim Bakhit	Chef de Canton Barh Azoum	Barh Azoum	95331819
20	Mayade Isidore	Superviseur terrain FPT	Kerfi	66433281
21	Gueldé Sylvain	Chargé de Programme ADS	Goz Beida	90331483
22	Oumar Albahar	Assistant aux solutions durables HCR	Goz Beida	66368733
23	Soumaïne Idriss Kordé	Sous Prefet Koukou	Koukou	99696873
24	Bakhit Moukhtar Bakhit	chef de CNAR Koukou	Koukou	95262600
25	Djondimadji Felix	Chef Antenne FAO	Goz Beida	66576797
26	Doumdi Fulbert	Coordo Activités Construction FLM	Goz Beida	66552424
27	Djemian Mongbé	Consultant UNFPA	Goz Beida	66351873
28	Tago Rigobert	Greffier Justice de Paix	Goz Beida	66584504
29	Philippe Douryang	Field Manager Intermon Oxfam	Goz Beida/koukou	63291438
30	Djeguedem Djerando Hervé	Chef de base CHORA	Goz Beida	66512191
31	Ousman Adoum	Chef Antenne ANS	Goz Beida	99180262
32	Djikolmbaye Noudjingar	Assistant Juridique APLFT	Goz Beida	66089657
33	Mahamat Ali Brahim	Chef de secteur Police ST	Goz Beida	66342917
34	Mahamat Issakha	Représentant Sultan	Goz Beida	63302901
35	Ibrahim Annadif	Chef de race Massalade	Goz Beida	66520554
36	Ahmat Djimet	Représentant Village Bandala	Koukou	

37	Absakine Abdallah	Déplacé Koloma	Goz Beida	
38	Alimet Hassane	Déplacé Gassiré	Goz Beida	
39	Siama Seid	Déplacé Gassiré	Goz Beida	
40	Halimet Hamza	Déplacé Gassiré	Goz beida	
41	Sakine Tahir	Sous préfet Moudeina	Moudeina	62584025
42	Arabia Adef	Déplacé Habilé 3	Koukou	
43	Mahamat Halima	Déplacé Koley	Koukou	
44	Housna Taboï	retourné	Koukou	
45	Kaltouma Zaharia	retourné	Koukou	
46	Hamad Yaya	Chef des chefs Koloma	Goz beida	95844392
47	Annour AdAm	Chef de village Koloma	Goz Beida	
48	Oumar Brahim	Chef de Canton Tissi	Tissi	63743434
49	Abdelkhadir Brahim	Chef de Canton Sygnar	Mogororo	99857411
50	Abdoulaye Moustapha	Représentant chef de Canton Habile 1	Koukou	98193605
51	Adam Béchir	Chef de Canton Kadjaské	Goz beida	66520320
52	Adef Ibrahim Gassi	Chef de village Marena	Koukou	
53	Ahmat Ibrahim Younouf	Chef de village Moudeina	Moudeina	66053337
54	Rifa Hissein	Chouchié Grounkoun	Goz Beida	
55	Djimié Moursal	Chouchié Koloma	Goz Beida	
56	Aché Hassan Bourma	Représentante Maire de la Ville GZB	Goz Beida	66610717
57	Ismael Younouf Mahamat	Chef de village Kalkebido	Canton Koley	
58	Adam Mahamat	Chef de village	Koukou	
59	Mariam Oumar Hannour	Chouchié	Koukou	
60	Miredil Zakaria	Chef de Village	Arrata	
61	Saleh Mattar	Chef de village Koloma	Goz Beida	
62	Khamis Moussa	Chef de village	Goz Beida	63609065
63	Youssef Ahamat Seid	Chef de village Gouroukoun	Goz beida	66022259
64	Awad Moussa	chef de village	Goz Beida	62583672
65	Alkhali Abdoulaye	Cheik aradib 1	koukou	99651113
66	Ajhadji Issa Brahim	Cheik de Cheik aradib 1	Koukou	90583832
67	Abakar Haroun	représentant Chef de canton Tiero	Koukou	
68	Mahamat Zakaria	Cheik des déplacé Amguicheray	Amguicheray	
69	Abdelkerim Acyl	Sous prefet Adé	Adé	66520900
70	Hassan Yacin	Chef de Canton Koley		63989084
71	Abdelmadjid Khamis	Sous prefet Mogoro	Mogororo	91429945
72	Adam Mahamat Sinouk	Respo ACTED	Goz beida	66244588
73	Mouyadine Mahamat Sabour	Chef de Base BCI	Goz Beida	66608888
74	Youssef bachar Mahamat	DREN/SILA	Goz Beida	66296399
75	Ousmane Aboubakar Dautauche	délégué Agriculture	Goz Beida	
76	Issa Moursal Bauche	chef de Canton Goz beida	Goz Beida	66068007

77	Haltebaye Nanadoumbaye	Chargé de Protection CNARR	N'Djamena	66761260
78	Dr Mahamat Abaycho Abakoura	medecin/DRRS/MSP	Goz Beida	63952615
79	Djako Tamaga	S/G région	Goz Beida	66370428
80	Guillaume Tokelal	Coordo Intersos	Koukou	90795253
81	Marioma Mahamat Abdelkerim	Inspecteur de l'enseignement délégué régional	Goz Beida	66154758
82	Saleh Alik	Environnement	Goz Beida	66258118
83	Oumar Tahar	Délégué Plan	Abéché	66220112
84	Alfred Gondo	OCHA	Goz Beida	62930358
85	Justine DEDE	OCHA	Goz Beida	63111173
86	Ngolas Katembo Ngolamiviri	Chef de Base JRS	Goz Beida	66487816
87	Mahamat Ahmat Sabile	Chef de village Louboutigué	Koukou	99860388
88	Bourma Djimet	Chef de Village	Algoutoubou	
89	Wadi Toko	Chef secteur ONDR	Goz Beida	66519741
90	Ndira Innocent	Protection HCR	Goz Beida	66201114
91	Abdel Wahab Abdoulaye	Conseiller de la Région	Goz Beida	66361720
92	Abdel Moutadis Mahamat	Chef de Canton Moudeina	Moudeina	91893839
93	Mahamat Mocktar	Chef de Canton	Doroty	62581851
94	Isabelle Asgnar	Chargé de Communication	N'Djamena	66295351
95	Hassan Issakha	Chef de village	Koukou	
96	Safi Adam	Chef de village	Kerfi	
97	Meressi Zakaria	chef de Village	Kerfi	
98	Souleymane Issakha Abakar	Chef de village	Goz Beida	
99	Ousmane Djibrine Nassour	Sous Prefet	Kerfi	
100	Abdadine Mahamat	chef de Canton Mouro	Kerfi	
101	Djiddo Debess	Délégué Police	goz Beida	63477171
102	Djenada Boldadet	Prefet Kimiti	Goz Beida	66352470
103	Hamza Acyl Mahamat Ali	Prefet Djourouf Al Ahmar	Am-Dam	66261429
104	Birwe Laondigui	Délégué DH	Goz Beida	66324593
105	Néasnar Alexandre	Assistant solution durables HCR	Koukou	95008982
106	Mahamat Zakaria Mahamat	Sous Prefet Goz Rural	Goz Beida	66284372
107	Louabalbé Kadjonka	Expert Juriste PNUD	Goz Beida	66219657
108	Djamal Al-Faroukh	programme CONSAHDIS	Abéché	66240402
109	Djimadoum Toalta Amadji	PNUD	Abéché	66206782
110	Isseini Abbadan	Délégué Action Sociale Sila	Goz Beida	66351073
111	Abakar moussa dogordey	Administrateur protection CNARR	Goz Beida	66297709
112	Al Hassane moukthar Abdel Kerim	chef Fisalité pétrolière	Goz Beida	66322848
113	Fadoul Chiboro	Chef ST Mogororo	Mogororo	90146097

114	Hissein Saleh	Déplacé Habilé 3	Koukou	
115	Baharadine Abakar Hamid	retourné Bakigna	kerfi	
116	Hallimet Mahamat Ahmad	déplacé Koloye	Adé	
117	Joseph Rostand Olinga Biwole	PNUD	Goz Beida	63928122
118	Louabalbe Kadjonka	PNUD	Goz Beida	66219657
119	Allarassem Guednabe	OCHA	Goz Beida	66121732
120	Yanyara Djimadoumadji Elie	PNUD	N'Djamena	66279120
121	Abdel Wahab Abdoulaye	Conseiller Sécurité auprès du Gouv.	Goz Beida	99391919